



REPUBLIQUE DU NIGER

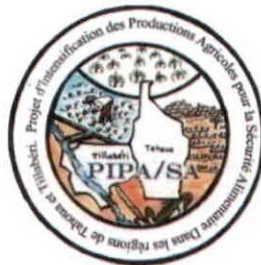
SG/MAG/EL



BANQUE OUEST AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
SECRETARIAT GENERAL

Projet d'Intensification des Productions Agricoles pour la Sécurité Alimentaire
Dans les régions de Tahoua et Tillabéri (PIPA/SA)



Rapport annuel d'activités 2017



Janvier 2018

Sommaire

ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	3
INTRODUCTION	4
I. PRESENTATION DU PIPA/SA.....	6
1.1. Fiche signalétique	6
1.2. Objectifs du PIPA/SA.....	6
1.3. Résultats Attendus.....	7
1.4. Composantes et activités du projet	7
1.5 Actions prévues	7
1.6 Groupe cible du projet	7
1.7 Stratégie d'intervention	7
II. RAPPORT TECHNIQUE : ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES DU PTBA.....	8
3.1. Composante 1 : Etudes, Contrôle et Surveillance des travaux.....	10
3.2 Composante 2 : Travaux d'aménagements	11
3.3 Composante 3 : Restauration des terres dégradées et Protection des Bassins Versants.....	12
3.4 Composante 4 : Mise en valeur.....	13
3.5. Composante 5 : Recherche d'accompagnement et production de semence	16
3.6 Composante 6 : Mesures Environnementales et Actions d'Accompagnement	18
3.7 Composante 7 : Coordination et Gestion du Projet.....	20
3.8. Taux de réalisation physique du PTBA 2017	22
3.9. Taux de réalisation physique globale du projet	23
IV. RAPPORT FINANCIER.....	24
4.1. Coût du Projet.....	24
4.2. Situation des décaissements	24
4.3. Budget prévisionnel et état d'exécution financière du PTBA 2017.....	24
4.4. Situation financière globale	25
4.5. Taux de réalisation financière du PTBA 2017	26
4.6. Taux de réalisation financière globale du projet	27
V. GESTION ET L'ORGANISATION DU PROJET.....	28
5.1. Situation du personnel.....	28
5.2. Formations du personnel	28
VI. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS.....	29
6.1. Etat de mise en œuvre des recommandations de la sixième session du comité de pilotage du 13 avril 2017	29
6.2. Etat de mise en œuvre des recommandations de l'audit technique de juillet 2016.....	31
6.3. Etat de Mise en œuvre des recommandations de la mission conjointe de supervision Gouvernement/BOAD	35

VII. DIFFICULTES ET CONTRAINTES.....	37
VIII. SOLUTIONS APORTEES	37
IX. CONCLUSION.....	37
ANNEXES	39
Annexe 1 : Situation des marchés passés.....	40
Annexe 1.1. Situation des Marchés des fournitures et équipements.....	40
Annexe 1.2. Situation des marchés de consultants/cabinet.....	41
Annexe 1.3. Situation des marchés des travaux.....	42
Annexe 2 : Situation des conventions et protocoles.....	43

ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

AHA :	Aménagement Hydro Agricole
BEEEI :	Bureau d'Evaluation Environnementale et des Etudes d'Impact
BC :	Bon de Commande
BL :	Bon de Livraison
BOAD :	Banque Ouest Africaine de Développement
CDA :	Chef de District Agricole
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de L'Ouest
CEP :	Champ Ecole Paysan
COFOR :	Commission Foncière Régionale
CES/DRS :	Conservation des Eaux et des Sols, et Défense et Restauration des Sols
CNSS :	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
DAO :	Dossier d'Appel d'Offres
DDA :	Direction Départementale de l'Agriculture
DEP :	Direction des Etudes et de la Programmation
DGA :	Direction Générale de l'Agriculture
DGGR :	Direction Générale du Génie Rural
DGI :	Direction Générale des Impôts
DGP :	Direction Générale de la Population
DP/PF/PE :	Direction de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant
DRA :	Direction Régionale de l'Agriculture
DRFM :	Direction des Ressources Financières et Matériels
DS :	District Sanitaire
EIES :	Etude d'Impact Environnemental et Social
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
GR :	Génie Rural
HA :	Hectare
H/mois :	Homme mois
IBN :	Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens
IGS :	Inspection Générale des Services
IMF :	Institution de Micro Finance
INRAN :	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
MAG/EL :	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
Nd :	Non définie
ONAHA :	Office National des Aménagements Hydro Agricoles
ONEP :	Office National des Editions de la Presse
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OP :	Organisation Paysanne
PGES :	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PIPA /SA :	Projet d'Intensification des Productions Agricoles pour la Sécurité Alimentaire
PTBA :	Programme de Travail et Budget Annuel
PU :	Prix Unitaire
PV :	Procès Verbal
RAF :	Responsable Administratif et Financier
RI :	Responsable des infrastructures
RMV :	Responsable de Mise en Valeur
RSE :	Responsable Suivi Evaluation
SAF :	Schéma d'Aménagement Foncier
SFD :	Systèmes Financiers Décentralisés
SNDICER :	Stratégie Nationale de Développement de l'Irrigation et de la Collecte des Eaux de Ruissellement
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGP :	Unité de Gestion du Projet
ZIP :	Zone d'Intervention du Projet

INTRODUCTION

Le Gouvernement de la République du Niger et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ont signé le 18 Janvier 2011, l'accord de financement de la mise en œuvre du Projet d'Intensification des Productions Agricoles pour la Sécurité Alimentaire (PIPA/SA).

Il est conjointement financé par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), l'Etat du Niger et les populations bénéficiaires pour un montant global de 10 milliards 484 millions de FCFA hors taxes et hors douane.

Les domaines d'intervention du projet cadrent avec les documents stratégiques du pays : le Programme de Développement Economique et Social (PDES) ; l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » et la Stratégie Nationale de Développement de l'Irrigation et de Collecte des Eaux de Ruissellement (SNDI/CER).

Le projet s'inscrit dans le processus de la mise en œuvre du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), initié pour venir en appui aux actions entreprises par les États membres de l'UEMOA dans le cadre de la crise alimentaire 2009-2010.

Il s'inscrit aussi dans l'axe 3 « sécurité alimentaire et développement agricole durable » du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015.

Il s'inscrit également dans le programme opérationnel de l'Axe Stratégique (AS1) de l'I3N « Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques » :

Programme Opérationnel 1 (PO1) : Accroissement des productions sous irrigation ;

Programme Opérationnel 2 (PO2) : Augmentation des productions des cultures pluviales.

Le PIPA/SA est placé sous la tutelle du Ministère de l'agriculture et de l'élevage qui est le maître d'ouvrage principal. La maîtrise d'œuvre déléguée est assurée par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) basée à Tahoua qui assure la coordination, la gestion, le suivi, et l'évaluation du projet.

Sa supervision générale est assurée d'une part, par un comité de pilotage, présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'élevage et d'autre part, par la BOAD. Ce Comité de Pilotage du Projet assure la cohérence de la mise en œuvre des interventions du projet et veille à l'atteinte des objectifs du projet.

Le PTBA 2017 a été examiné et adopté par le Comité de Pilotage du PIPA/SA lors de sa sixième session ordinaire tenue le 13 avril 2017 à Tillabéri. Ce programme a été envoyé au Ministère du Plan le 03 mai 2017 et transmis le 23 mai 2017 à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour avis de non objection, accordé partiellement le 31 octobre 2017. Le retard de la tenue de ladite session du Comité de Pilotage est lié à l'attente de l'avis de non objection de la banque sur la demande de réallocation du budget du projet après la prorogation de la Date Limite de Mobilisation (DLM) des fonds au 31 décembre 2018.

Le budget annuel dudit programme s'élève à **4 222 067 102 F CFA** reparté par source de financement comme suit :

- Financement BOAD : **3 889 271 605 FCFA**, soit : **92%**;
- Financement Gouvernement du Niger : **304 035 497 FCFA**, soit **7%**
- Contribution des bénéficiaires : **28 760,000 FC FA** soit **1 %**

Le présent document fait le point d'exécution du sixième Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) au 31 décembre 2017. En effet, l'année en cours a été essentiellement marquée par la poursuite de l'exécution des activités démarrées en 2016 et la prise en charge du fonctionnement général de l'UGP.

Ce document de synthèse s'articule autour des parties suivantes :

1. Présentation du Projet ;
2. Rapport technique ;
3. Rapport financier ;
4. Gestion et organisation du projet ;
5. Etat de mise en œuvre des recommandations ;
6. Difficultés et contraintes rencontrées ;
7. Conclusion.

I. PRESENTATION DU PIPA/SA

1.1. Fiche signalétique

Titre du Projet: Projet d'Intensification des Productions Agricoles pour la Sécurité Alimentaire (PIPA/SA) dans les régions de Tahoua et Tillabéri

Date de signature de l'accord de prêt : 18 Janvier 2011 sous le N° 2011003/PR NG 2011 03 00

Maître d'ouvrage : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Date de création du Projet : 6 Avril 2011 par Arrêté N° 115/MAG/EL/DEP

Maître d'œuvre : Unité de Gestion du Projet (UGP) créée le 6 Avril 2011 par arrêté N° 116/MAG/EL/DEP

Date de mise en vigueur de l'accord de financement : 11 Avril 2011

Date du premier décaissement : 25 avril 2012

Date de nomination de l'équipe de l'Unité de Gestion : 20 Juin 2011 par arrêté N°156/MA/SG/DRH Modifié et complété par les arrêtés N°072/MAG/SG/DRH du 17 avril 2015, N°196/MAG/EL/SG/DRH du 02 novembre 2016 et N°338/MAG/EL/MD/DIRCAB/SG/DGR/DRH du 07 novembre 2017.

Date de création du comité de Pilotage du projet : 26 janvier 2012 par arrêté N° 024 /MAG/DEP

Durée du projet : Cinq (5) ans

Date de clôture initiale : 9 avril 2017

Date de clôture avec la prorogation : 31 décembre 2018

Sources de Financement du Projet :

- ✓ BOAD : 10 Milliards de FCFA ;
- ✓ Etat du Niger : 451 Millions de FCFA ;
- ✓ Populations bénéficiaires : 33 Millions de FCFA

1.2. Objectifs du PIPA/SA

Le projet a pour objet (i) l'aménagement de trois (3) périmètres irrigués en maîtrise totale de l'eau totalisant 520 ha dans les régions de Tahoua et de Tillabéri au Niger ; ii) l'acquisition d'équipements et d'intrants agricoles pour les périmètres à aménager et pour 6 000 ha de champs dunaires et iii) la restauration de 3 400 ha de terres dégradées et la protection des bassins versants correspondants.

Objectif global : L'objectif global du projet est de contribuer à l'accroissement de la production agricole nationale tout en améliorant les conditions et niveaux de vie des populations de la zone d'intervention du projet (ZIP).

Objectifs spécifiques : Les objectifs spécifiques du projet sont :

- Intensifier de manière durable les productions agricoles par l'amélioration des rendements des cultures à travers la réalisation des aménagements hydro-agricoles, l'amélioration de la disponibilité des équipements et intrants agricoles (semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires);
- Préserver le capital productif par la restauration des terres dégradées et la protection des bassins versants;
- Assurer l'exploitation et la pérennité des infrastructures à travers le renforcement des capacités d'organisation des exploitants et d'intervention des services techniques;
- Améliorer les conditions de vie et les revenus des 7.008 ménages concernés par le projet.

1.3. Résultats Attendus

Les principaux résultats attendus du Projet sont:

- Trois (3) périmètres irrigués d'une superficie de 520 ha sont aménagés et exploités;
- 3.400 ha de terres dégradées sont restaurés ;
- 6.000 ha de champs dunaires sont intensifiés ;
- Les bassins versants de la zone d'intervention du projet sont protégés ;
- 7000 exploitants sont formés et mieux organisés ;
- 03 magasins/bureaux, 10 puits villageois, 03 débarcadères de pêche et 03 parcs de vaccination sont construits pour les populations de la zone d'intervention du projet ;
- 03 couloirs de passage des animaux sont matérialisés ;
- Les capacités d'intervention des services techniques sont renforcées ;
- 9.196 tonnes de céréales (riz, mil, sorgho, blé, maïs, etc.), 5.483 tonnes de produits maraîchers (oignon, tomate, pomme de terre et choux) et 1.119 tonnes de niébé sont produites annuellement dans la zone du projet ;
- les revenus des 7.008 ménages concernés par le projet sont augmentés de 50% à 100%.

1.4. Composantes et activités du projet

Le projet est mis en œuvre à travers sept (7) composantes :

1. Etudes, contrôles, et surveillance des travaux ;
2. Travaux d'aménagements hydro-agricoles ;
3. Restauration des terres dégradées et protection de bassins versants ;
4. Mise en valeur agricole ;
5. Recherche d'accompagnement et production des semences ;
6. Mesures environnementales et actions d'accompagnement ;
7. Coordination et gestion du projet.

1.5 Actions prévues

Les principales activités prévues dans le cadre du projet sont les suivantes : i) l'aménagement de 520 ha de périmètres irrigués en maîtrise totale de l'eau dans les régions de Tahoua et Tillabéri ; ii) l'acquisition d'équipements et d'intrants agricoles pour ces périmètres irrigués et pour 6000 ha des Champs dunaires ; iii) la restauration de 3 400 ha de terres dégradées et la protection des bassins versants correspondants ; iv) la construction des infrastructures et équipements de trois (3) magasins/bureaux de stockage pour les coopératives, de trois (3) parcs de vaccination, de trois (3) couloirs de passage pour le bétail, de trois (3) débarcadères de pêche, et de dix (10) puits villageois ; v) l'empoissonnement des barrages ; vi) l'appui institutionnel aux structures d'encadrement des producteurs (Agriculture, DGGR, INRAN, ONAHA, BEEEI) ; vii) le renforcement des capacités de 7000 exploitants et des organisations paysannes ; xiii) l'animation/sensibilisation des populations sur les problèmes de la santé publique (Maladies hydriques, paludisme et VIH/SIDA) et sur le suivi/surveillance des mesures environnementales.

1.6 Groupe cible du projet

Le groupe cible est constitué des groupements d'exploitants engagés dans la mise en valeur des périmètres irrigués, des champs dunaires et restaurés pour la production céréalière et maraîchère. Il s'agit de la population des zones d'influence des barrages de Tégueléguel et Guidan-Magagi et de la cuvette de Hondeye à Balati estimée à 7 008 ménages environ (50 000 personnes).

1.7 Stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention repose sur le « faire - faire » qui prévoit le recours, d'une part, à des entreprises, des opérateurs privés, des bureaux d'études, d'ONG, sur des bases contractuelles et d'autre part, aux services techniques de l'administration publique et des institutions de l'état sur la base des conventions et protocoles de collaboration.

II. RAPPORT TECHNIQUE : ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES DU PTBA

Les principales activités réalisées au cours de l'année 2017 se résument comme suit :

- Poursuite de la supervision, surveillance et contrôle des travaux AHA ;
- Elaboration de l'avenant du contrôle des travaux AHA;
- Poursuite des travaux AHA ;
- Elaboration des avenants des travaux AHA;
- Poursuite de la surveillance et le gardiennage de 6 sites ensemencés et plantés dans les communes d'Ibohamane et Doguéraoua ;
- Poursuite de la réalisation des travaux de construction des seuils en gabions ;
- Supervision, suivi et contrôle des travaux des seuils en gabions (lots 1 et 3) ;
- Regarnis et entretien sylvicole du site CES/DRS de Gadamata (Commune d'Ibohamane) ;
- Evaluation des productions agricoles des sites CES/DRS mis en valeur ;
- Poursuite du financement des activités de crédits intrants et équipements agricoles pour les champs dunaires, la promotion de l'élevage et AGR à travers les guichets ASUSU.SA ;
- Poursuite de l'opération boutures de manioc ;
- Poursuite des activités de cultures de décrue dans la commune d'Ibohamane ;
- Poursuite de la conduite des démonstrations de la campagne des cultures irriguées 2016-2017;
- Réception définitive des travaux de fourniture et pose de 300 ml de réseau californien au niveau de trois forages test réalisés dans la commune d'Ibohamane ;
- Poursuite de la conduite des Champs Ecoles Paysans (CEP) de la campagne des cultures irriguées 2016-2017 ;
- Information et sensibilisations des populations concernées sur les modalités d'attribution des parcelles des AHA de Tégueléguel, Guidan Magagi et Hondey Balati ;
- Poursuite du processus d'achat des motos des directeurs de périmètres en collaboration avec l'ONAHA ;
- Distribution de semences certifiées R1 et R2 de la campagne agricole d'hivernage 2017 ;
- Evaluation des productions de l'opération de distribution de semences certifiées de la campagne agricole d'hivernage 2017 ;
- Poursuite des travaux du transfert de la station de pompage de la ferme semencière de Lossa ;
- Obtention de l'ANO du DAO relatif aux travaux de construction du tronçon de la piste d'accès à la ferme semencière de Lossa ;
- Poursuite du processus de compensation des pertes de récoltes des producteurs affectés par les travaux des aménagements hydro agricole ;
- Poursuite du contrôle et des travaux de fonçage de trois (3) puits villageois (lot 1) dans la commune d'Ibohamane ;
- Approbation du marché des offres du lot 3 relatifs à la réalisation de 4 puits villageois dans le département de Malbaza ;
- Obtention de l'ANO du DAO relatif aux travaux de fonçage de 3 puits types OFEDES dans la commune de Namaro (Région de Tillabéri) ;
- Obtention de l'ANO du DAO relatif aux travaux de construction de logements des directeurs de périmètres irrigués ;
- Adjudication provisoire des marchés relatifs aux travaux de balisage de couloir de passage, de construction de parcs de vaccination et de construction et équipement de comptoirs de pêches dans les régions de Tahoua et Tillabéri ;
- Poursuite de la surveillance de dix (10) bois villageois de 20 ha dans les communes d'Ibohamane et Guidan Magagi ;
- Suivi statistique de pêche du plan d'eau de Guidan Magagi, commune de Doguéraoua ;
- Empoissonnement de la retenue d'eau de Tégueléguel ;

- Formation et équipement des pêcheurs de Tégueléguel ;
- Surveillance et suivi environnemental et social des activités du projet ;
- Obtention des ANO de réallocation des ressources et la prorogation de la DLM au 31 décembre 2018 ;
- Réalisation des audits des comptes des exercices 2014 et 2015 ;
- Obtention de l'ANO du dossier de recrutement d'un cabinet d'audit des comptes de l'exercice 2016 ;
- Réalisation de l'audit technique des activités par les cadres de l'IGS/MAG/EL ;
- Réalisation d'une mission conjointe Gouvernement/BOAD de supervision des réalisations du projet ;
- Réalisation d'une mission de supervision du Représentant résident de la BOAD au Niger ;
- Réalisation des missions de supervision des autorités administratives et coutumières ;
- Réalisation d'une mission de la partie Nigérienne au siège de la BOAD à Lomé ;
- Tenue de la 6^{ème} session du Comité de Pilotage ;
- Poursuite de collecte de données et mise à jour de la base de données de suivi évaluation ;
- Poursuite de la prise en charge de l'assurance maladie du personnel d'appui ;
- Participation de l'UGP aux réunions de concertation ;
- Fonctionnement régulier de l'Unité de Gestion du Projet.

Au 31 décembre 2017, le taux de réalisation physique du PTBA est de l'ordre de 50 %. Les détails de ces réalisations physiques et des acquisitions de l'année selon les composantes se présentent comme suit :

Tableau 2: Etat d'avancement des activités

3.1. Composante 1 : Etudes, Contrôle et Surveillance des travaux

Résultats	S/composante	Activités	Unité	Prévu 2017	Réalisé	% d'exécution	Commentaires
<p>Résultat 1 : Les travaux d'aménagement des périmètres hydro agricoles sont, surveillés, contrôlés et supervisés</p>	<p>Contrôle et surveillance des travaux AHA</p>	<p>Contrôler et surveiller les travaux des périmètres hydro agricoles</p>	<p>Site</p>	<p>3</p>	<p>3</p>	<p>100</p>	<p>Les travaux d'aménagement des périmètres hydro agricoles sont régulièrement surveillés et contrôlés par le groupement T Consult AC3E en collaboration avec la DGGR qui a affecté quatre (4) techniciens dont un homologue au chef de mission et 3 homologues aux contrôleurs permanent sur les périmètres. Des rapports mensuels de contrôle des travaux sont élaboré par le chef de mission contrôle. La surveillance et contrôle des travaux AHA sont suspendus depuis le 18 juillet 2017 pour raison d'arrêt des travaux. L'activité n'est pas reprise à cause de l'attente de l'ANO de l'avenant N°1 du marché.</p>
		<p>Superviser les travaux des périmètres hydro agricoles</p>	<p>Mission</p>	<p>96</p>	<p>98</p>	<p>102</p>	<p>Missions de supervision des travaux des AHA effectuées par l'UGP ; 6 Missions de supervision des travaux des AHA effectuée par la DGGR ; 92 Missions de suivi et supervision des travaux des AHA par DRGR Tahoua (25), DRGR Tillabéri (12) et les DDGR (55) ; Les avenants de la supervision des travaux AHA sont transmis à la BOAD pour ANO.</p>
		<p>Superviser les travaux AHA par les autorités administratives et coutumières</p>	<p>Site</p>	<p>3</p>	<p>3</p>	<p>100</p>	<p>Missions effectuées par les autorités : - une mission du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage ; - deux missions du Gouverneur de la région de Tahoua ; - une mission du Gouverneur de la région de Tillabéri (1) ; - une mission de chaque Préfet (Keita, Malbaza, Kollo) ; Les cadres techniques, chefs de cantons et maires ont accompagnés ces missions.</p>
		<p>Réaliser les études topographiques de traitements de koris</p>	<p>H/mois</p>	<p>4</p>	<p>7</p>	<p>175</p>	<p>Les études topographiques des seuils en gabions du lot 1 sont terminées et celles du lot 3 sont en finition.</p>
		<p>Réaliser le géo référencement des réalisations</p>	<p>Site</p>	<p>3</p>	<p>0</p>	<p>0</p>	

2 Composante 2 : Travaux d'aménagements

Resultats	S/Composante	Activités	Unité	Prévu 2017	Réalisé	% d'exécution	Commentaires
Resultat 2 : 492 km de périmètres hydro-agricoles aménagés à Tégueléguel, à Guidan Magagi - Hondey - Balati	Travaux d'aménagement	Poursuivre les travaux des périmètres hydro agricoles de Tégueléguel, Guidan.M, et de Hondey	Ha	492	En cours	76	<p>A la date du 31 décembre 2017, la situation des travaux se présente comme suite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AHA Hondey- Balati : Entreprise Dar Es Salam avec un taux d'exécution de 40 % pour un délai consommé de 90 % ; - AHA Tégueléguel : Entreprise Frères Oumadah avec un taux d'exécution de 97% pour un délai consommé de 91 % ; - AHA Guidan Magagi : Entreprise ONAHA avec un taux d'exécution de 91 % pour un délai consommé de 123 %. - Prolongation de 4 mois sur le délai contractuel cumulé des travaux AHA de Tégueléguel par l'Entreprise Frères Oumadah (soit 8 mois ; + 3 ; +4) ; - Prolongation de 5 mois sur le délai contractuel des travaux AHA de Hondey-Balati par l'Entreprise Dar Es Salam (soit 10 mois ; +5) ; - Prolongation de 3 mois sur le délai contractuel cumulé des travaux AHA de Guidan Magagi par ONAHA (soit 6 mois ; + 3 ; + 3) ; - 1^{ère} lettre de mise en demeure des 3 marchés des AHA (L N° 368, 369 et 370/MAG/EL/DIRCAB/SG/DGGR du 20 mai 2017. - Obtention de l'ANO des avenants des travaux d'aménagement des 3 périmètres.



Travaux construction digue des secteurs 3 et 4 AHA Hondey (Juin 2017) Sous solage et labour des parcelles AHA de Tégueléguel (Juin 2017) Traitements de koris de l'AHA de Guidan Magai

Composante 3 : Restauration des terres dégradées et Protection des Bassins Versants

Resultats	S/Composante	Activités	Unité	Prévu 2017	Réalisé	% d'exécution	Commentaires
Resultat 3 : Les bassins versants, barrages et périmètres aménagés sont protégés contre l'érosion, le sablement et l'invasement	Restauration des terres dégradées et protection des bassins versants	Poursuivre le processus du traitement des koris avec des seuils en gabion	U	42	21	50	<ul style="list-style-type: none"> - Réception technique de huit (08) seuils en gabions (lot 1) réalisés dans la commune d'Ibohamane par l'Entreprise Cheffou Boubacar ; - Poursuite des travaux de 14 seuils en gabions (lot 3) dans la commune de Doguéraoua par l'Entreprise BASSIRA avec un taux d'exécution de l'ordre de 93% pour un délai consommé de 140% après avoir bénéficié d'une prolongation de 60 jours. - Enregistrement des marchés des lots 2 et 4 relatifs à la réalisation de 20 petits seuils en gabions
		Suivre et superviser les travaux de réalisation de seuils en gabions	Mission	35	36	103	<ul style="list-style-type: none"> - Supervision, suivi et contrôle des travaux des seuils en gabions des lots 1 et 3 par les DDGR de Keita (4) et Malbaza (20) ; DRGR Tahoua (12) - Suivi du comportement des seuils en gabions réalisés.
		Assurer la surveillance des sites plantés (Gardiennage)	Site	6	6	100	Les 6 sites ensemencés et plantés dans les communes d'Ibohamane (2 sites) et de Doguéraoua (4 sites) sont régulièrement surveillés. Regarnis du site CES/DRS de Gadamata à travers la plantation de 4695 plants, mobilisation de 235H/J, rémunération de 1 056 375 F CFA). Entretien sylvicole du même site de Gadamata.
		Ensemencer en herbacées les sites récupérés	Ha	50	0	0	
		Evaluer Les productions des sites récupérés mis en valeur	Ha	1200	1132	94	Au cours de la campagne d'hivernage 2017 : <ul style="list-style-type: none"> - 972 ha sont mis en valeur par 1276 producteurs avec une production nette de l'ordre de 329,5 tonnes (mil = 271t, sorgho=45,17t et niébé = 13,3t) ; - La production fourragère sur 160 ha des sites ensemencés est de l'ordre de 865tonnes de matière sèche (MS) dont Doguéraoua : 4 sites, 789t MS et Ibohamane : 3sites, 76t MS.



Fonctionnement normal des seuils en gabions de Guidan Magagi et de Tabofat (Août 2017)



Evaluation des productions agricoles et fourragères des sites CES/DRS mis en valeur (octobre 2017)

3.4 Composante 4 : Mise en valeur

Résultats	S/composante	Activités	Unité	Prévu 2017	Réalisé	% d'exécution	Commentaires
Résultat 4 : Les exploitants sont formés à l'application des paquets technologiques : Les cultures sont diversifiées et intensifiées	Renforcement des capacités des exploitants et des OP	Conduire les test-démonstrations sur les techniques des cultures irriguées	Nombre	42	24	57	Au titre de la campagne des cultures irriguées 2016/2017, 24 parcelles de démonstrations (PD) ont été conduites par 169 producteurs dont 31 femmes : - Ibohamane : 4 PD conduites par 40 producteurs dont 10 femmes (rendements moyens Ibohamane : laitue 24,96 t/ha PD et 18,72 t/ha PT, chou 68 t/ha PD et 46 t/ha PT ; - Doguéraoua : 12 PD conduites par 120 producteurs hommes (rendements moyens : maïs 388 kg/ha PD et 331 kg/ha PT ; chou 43,1 t/ha PD et 38,15 t/ha PT ; tomate 12,8 t/ha PD et 6,8 t/ha PT) ; - Namaro : 8 PD conduites par 40 producteurs dont 21 femmes. Au titre de la campagne d'hivernage, 18 démonstrations programmées dans le cadre de la première campagne de mise en valeurs des périmètres ne sont pas réalisées compte tenu du retard accusé dans l'exécution des travaux d'aménagements.
		Suivre et superviser les démonstrations (3DDA et 2 DRA)	Mission	8	8	100	Huit (08) missions de suivi et supervision des démonstrations sont effectuées par les 3 DDA (6 missions) et les 2 DRA (2 missions). En plus l'UGP a effectué une mission de supervision
		Organiser un voyage d'études et d'échange d'expériences	Nombre de voyage	1	0	0	Les travaux d'aménagement des périmètres sont en cours
		Doter les Directeurs des périmètres de motos	Motos	3	0	0	Le processus d'achat des motos des directeurs des périmètres se poursuit (en attente de la livraison)
		Mettre en place les intrants et matériels de mise en valeur des périmètres	Kit	1	0	0	Les travaux d'aménagement des périmètres sont en cours
		Mettre en place les directeurs des périmètres aménagés	Unité	3	0	0	Le processus de recrutement des directeurs des périmètres se poursuit.
		Installer et faire fonctionner des kits de réseaux californiens	Unité	2	0	0	
		Structurer et redynamiser les OP	Mission	3	0	0	

		Structurer les organisations paysannes des périmètres AHA	Mission	3	5	166	Cinq missions de sensibilisation de producteurs sur les modalités d'attribution des parcelles ont été effectuées sur les sites de Tégueléguel (03), Guidan Magagi (01) et Hondey Balati (01).
		Mettre en place les associations des usagers de l'eau des périmètres (AUEI)	Associations	3	0	0	Le comité ad hoc d'établissement de l'AUEI du périmètre irrigué de Guidan Magagi est créée par Arrêté n°03/PM du 30/05/2017 (PM= Préfet Malbaza).
		Recruter le personnel pour la mise en valeur des AHA	An	0,5	0	0	Le processus de recrutement de personnel est en cours.
		Renforcer les capacités des directeurs des périmètres	Pers	3	0	0	
		Former les membres de COGES en techniques d'entretien du réseau	session	9	0	0	Compte tenu du retard d'exécution des travaux d'aménagements, les listes des exploitants des périmètres ne sont pas connues.
		Former les élus ou responsables des GMP en gestion financière	session	9	0	0	
		Mettre en place et rendre fonctionnelle les coopératives agricoles des périmètres aménagés	coopérative	3	0	0	
		Former et équiper des brigadiers phytosanitaires	Session	2	0	0	
		Appuyer les structures régionales de l'I3N	Région	2	1	50	
		Appuyer les structures régionales de l'I3N	Région	2	1	50	Participation aux réunions des Comités Techniques Départementaux (CTD) de Keita et Malbaza en collaboration avec la Coordination Régionale i3N de Tahoua
Résultat 5 : l'accès des producteurs aux facteurs (intrants et équipements) de production est facilité	Appui en intrants et équipements agricoles	Apporter un appui à l'Exécution de la convention du système financier décentralisé (SFD) ASUSU.SA	Guichet	3	3	100	Les trois guichets d'ASUSU. SA sont fonctionnels dans les trois communes d'intervention du projet. (Tous les matériels et équipement sont acquis).
		Apporter un appui aux cultures de décrue	Commune	1	1	100	Les intrants mis en place par le PIPA/SA a permis de mettre en valeur 100 ha de cultures de décrue dans la commune d'Ibohamane dont dolique (45 ha), tomate (40ha), maïs (3 ha), courge (5 ha), patate (3 ha), pastèque (2 ha), pois d'angole (1,5 ha) et manioc (0,5 ha).

Résultat 6 : Les exploitants et les ménages ont bénéficié de crédits pour la réalisation de leurs projets	Financement des crédits intrants et équipements agricoles	Financer des crédits intrants et équipements agricoles pour les champs dunaires et la promotion de l'élevage et AGR	U	302 M	245 M	81	Les activités financées sont : -Intrants agricoles et maraichages : 11 904 004 FCFA octroyés à 13 groupements totalisant 515 femmes ; - AGR/Stockage : 9 000 000 FCFA octroyés à 2 groupements totalisant 70 femmes ; - Embouche : 118 621 000 FCFA octroyés à 50 groupements composés de 712 femmes et 779 hommes et 2 850 000 F à 5 individuels dont 3 femmes ; - AGRR : 94 635 477 FCFA octroyés à 94 groupements composés de 282 hommes et 2210 femmes et 8 576 940 F à 28 individuels dont 9 femmes. Le taux de recouvrement moyen est de l'ordre de 83%. Le montant de crédit encours à date est de 96 818 603 F CFA. Les intérêts générés sur la ligne de crédit s'élèvent à 80 694 140 F CFA. Un avenant de la convention avec ASUSU.SA est signé et transmis à la BOAD.
			Grpt	159	159	100	Les crédits sont octroyés à 159 groupements répartis dans 82 villages à travers 4600 personnes dont 1015 hommes et 3585 femmes.
	Suivre et superviser les activités de crédits	Mission	2	2	100	Deux missions de supervision des activités de crédits ont été effectuées par DEP/MAG/EL, MF et ARSM.	
	Accorder une subvention aux coopératives des périmètres	Site	3	0	0	La mise en valeur des périmètres n'a pas commencé.	
	Organiser de sessions de formation des groupements sur le warrantage, l'élaboration de projets de microcrédits	Session	3	0	0		
	Assurer le fonctionnement des périmètres	Mois	6	0	0		
Organiser des missions de supervision de mise en valeur des AHA	Mission	2	0	0			

3.5. Composante 5 : Recherche d'accompagnement et production de semence

Résultats	S/composante	Activités	Unité	Prévu 2017	Réalisé	% d'exécution	Commentaires
Résultat 7 : Les semences Certifiées sont Disponibles et les capacités des acteurs dans la production des semences améliorées sont renforcés	Production des semences	Conduire des champs écoles paysans (CEP)	U	9	7	78	Au titre de la campagne des cultures irriguées 2016/2017, 7 Champs Ecoles Paysans (CEP) sont conduits sur 7 prévus. Ces CEP sont conduits par 140 apprenants dont 31 femmes, soit 22 %. Les détails sont : - Commune d'Ibohamane : 2 CEP, 40 apprenants dont 10 femmes (Production : que des chaumes de Maïs et du sorgho à cause du problème d'eau et des dégâts des oiseaux granivores respectivement, 18 AAES réalisées sur 14 prévues) ; - Commune de Doguéraoua : 3 CEP, 60 apprenants hommes (GIPP : Superficie = 488,32m ² , rendement moyen = 600,47 kg/ha, production totale obtenue = 29,32 kg ; PP : Superficie = 325,65m ² , rendement moyen = 505,21 kg/ha , production totale obtenue = 16,45 kg ; 12 AAES réalisées sur 12 prévues ; 30 cas d'adoption visités) ; - Commune de Namaro : 2 CEP, 40 apprenants dont 21 femmes Au titre de la campagne d'hivernage, 2 CEP programmées dans le cadre de la première campagne de mise en valeur des périmètres ne sont pas réalisés compte tenu du retard d'exécution des travaux d'aménagements.
		Suivre et superviser les CEP (INRAN, DGA)	Mission	6	1	17	La DGA a effectué une mission de supervision des CEP.
		Apporter un appui technique aux agents de terrain (CDA / SCA)	H/mois	36	18	50	Les agents de terrain notamment les CDA ou les SCA ont régulièrement reçu l'appui technique et financier prévu dans le cadre des activités de vulgarisation de la campagne des cultures irriguées.
		Produire de semence certifiée R2 de riz	Tonnes	5	0	0	Le périmètre n'est pas livré.

	Diffuser les semences certifiées R2	Tonnes	60	59	98	Dans le cadre de l'intensification des champs dunaires, 59 Tonnes de semences améliorées (42,65 t de mil ; 1,35 t de sorgho et 15 t de niébé) ont été distribuées à 5495 ménages (366 ménages femmes) repartis dans 50 villages des communes Namaro (10), Ibohamane (29) et Doguéraoua (11). Ces semences ont permis la mise en valeur de 2626 ha de mil, 270 ha de sorgho et 1755 ha de niébé sur une superficie physique de 2723 ha. La production totale est estimée à 2186 tonnes de vivres dont 1905 t de mil, 81 t de sorgho et 200 t de niébé.
	Livrer les matériels d'inspections des champs de production de riz	Kit	1	0	0	La production de semences certifiées de riz n'a pas commencé.
	Superviser les laboratoires de semences	Mission	1	0	0	
Réhabilitation et équipement des centres semenciers	Transférer la station de pompage de la ferme semencière de Lossa	U	1	en cours	95,6	Les travaux du transfert de la station de pompage de la ferme semencière de Lossa est en finition. Le taux d'exécution est de 95,6 %. Le délai est largement dépassé. L'entreprise a reçu par lettre N°209/MAG/EL/DIRCAB/SG/DGGR une mise en demeure en date du 19 avril 2017. Les travaux sont actuellement à l'arrêt pour non accessibilité du site (crue du fleuve Niger).
	Réaliser la piste d'accès à la ferme semencière de Lossa	U	1	0	0	Obtention de l'ANO sur le DAO de la piste d'accès à la ferme semencière de Lossa.



Séances de pesées des productions issues de diffusion semences certifiées (Ibohamane, août 2017)



Pose conduites de refoulement des travaux de transfert station de pompage de la ferme de Lossa (Juin 2017)

3.6 Composante 6 : Mesures Environnementales et Actions d'Accompagnement

Résultats	Sous composante	Activités	Unité	Prévu 2017	Réalisé	% exécution	Commentaires
Résultat 8 : Les impacts négatifs du projet sur les aspects sociaux et environnementaux sont minimisés et des mesures d'accompagnement efficaces ont été mises en œuvre.	Mesures environnementales et sociales	Poursuivre le processus de mise en œuvre des plans de réinstallation des populations affectées	étape	4	3	75	Création et installation d'une commission administrative de conciliation pour l'appui aux pertes des récoltes agricoles aux producteurs affectés par les travaux d'aménagement de chaque périmètre irrigué. Le montant total des compensations de pertes des récoltes s'élève à 160 629 346 F CFA pour 905 personnes impactées dont : - Tégueléguel : 47 041 682 F CFA pour 285 personnes impactées ; - Guidan Magagi : 48 587 664 F CFA pour 380 personnes impactées ; - Hondey Balati : 65 000 000 FCFA pour 240 personnes impactées. Les dossiers de Guidan Magagi et Tégueléguel sont en instance de paiement au trésor.
		Sécuriser les périmètres AHA	U	3	0	0	
		Réaliser des puits villageois dans la Zone d'Intervention du Projet (ZIP)	U	10	3	30	- Fonçage de 3 puits villageois du lot 1 dans la commune d'Ibohamane par l'entreprise Bassira avec plus de 137 % de consommation de délai prolongé de 60 jours (2 puits en finition et 1 puits en échec) ; - Obtention de l'ANO sur le DAO de fonçage de trois (3) puits cimentés type OFEDES dans la commune de Namaro ; - Adjudication des offres du lot 3 relatifs à la réalisation de 4 puits villageois dans le département de Malbaza à l'Entreprise ANDILLO ISSA pour un montant HT de 23 961 000 F CFA et un délai de 3 mois)
		Réaliser des parcs-couloir de vaccination	U	1	0	0	Lancement de l'avis d'appel d'offres sur le DAO des travaux de balisage de couloirs de passage, construction parc- couloir de vaccination et construction et équipements de comptoirs de pêche
		Construire des comptoirs de pêche.	U	2	0	0	
		Baliser les couloirs de passage	U	2	0	0	
		Construire des bâtiments d'exploitation des périmètres	U	3	0	0	Obtention de l'accord de prise en charge intégrale du financement des travaux de construction des bâtiments d'exploitation des périmètres irrigués par la BOAD (132 106 154 F CFA).
		Construire les logements des Directeurs des périmètres	U	3	0	0	Obtention de l'ANO sur le DAO de construction des logements des directeurs de périmètres.
		Assurer le suivi, la surveillance et le contrôle des pêches au niveau des plans d'eau de Guidan Magagi	Kg de poisson	3846	3846	100	la surveillance et le contrôle des pêches au niveau du plan d'eau de Guidan Magagi ont été régulièrement assurés. Il a été pêché 3846 kg de poissons au cours de la période de pêche 2017.

		Diagnostiquer le plan d'eau de Tégueléguel	U	1	1	100	Le diagnostic du plan d'eau de Tégueléguel est effectué. En effet, les eaux du barrage de Tégueléguel sont favorables au développement de l'aquaculture à date (PH 6,93 ; 23,3°C ; Oxygène dissout 5,91mg/l) .
		Empoisonner la retenue d'eau de Tégueléguel	U	1	1	100	Le plan d'eau de Tégueléguel a été empoisonné en collaboration avec la Direction Départementale de l'Environnement (DDE/DD) de Keita
			Alevins	10000	4000	40	
		Former et équiper les pêcheurs de Tégueléguel	Session	1	1	100	Formation et équipement de 20 pêcheurs de Tégueléguel sur les techniques de pêche.
		Réaliser les bois villageois	Ha	20	0	0	Les travaux d'aménagement des périmètres sont en cours.
		Assurer la surveillance et le gardiennage des bois villageois de 20 ha dans les communes d'Ibohamane et Doguéraoua	Site	10	10	100	Les 10 bois villageois de 20 ha créés dans les communes d'Ibohamane et Doguéraoua sont régulièrement surveillés et gardés. L'évaluation donne les résultats suivants : - Commune de Doguéraoua : Les taux de reprise des 3 blocs créés en 2016 sont de 46 ; 72 et 81% alors que les taux de survie des plants des 3 blocs créés en 2015 sont de 56 ; 70 et 71 % ; - Commune d'Ibohamane : Les taux de survie des plants des bois villageois d'Ibohamane et de Tabofat sont respectivement de 60% et 40%. L'entretien sylvicole des bois villageois est effectué sous l'égide des DDE/DD de Keita et Malbaza.
		Organiser des séances d'animation sur les problèmes de santé publique (paludisme et VIH/SIDA)	Séances	30	0	0	
			Nombre participants	nd	0	0	
Suite résultat 8	Suivi et Surveillance des mesures environnementales	Assurer le suivi et la surveillance des mesures environnementales	Mission	12	7	58	Sept (7) missions de surveillance et suivi environnemental et social ont été effectuées par les niveaux national BEEI (2 missions), régionaux (2 missions) et départementaux (3 missions).
		Renseigner les indicateurs pour le suivi environnemental et social	Mission	17	0	0	Les TDR sont élaborés
		Renforcer les capacités du dispositif de collecte de données	pers	1	1	100	Une formation de 25 cadres techniques sur le suivi environnemental et social est effectuée à travers le BEEI.



Puits de Tégueléguel (Août 2017)



Un puits de Tabofat (Août 2017)



7 Composante 7 : Coordination et Gestion du Projet

Resultats	Sous composante	Activités	Unité	Prévu 2017	Réalisé	% exécution	Commentaires
Resultat 9 : Le projet a été mis en œuvre, coordonné, suivi et évalué efficacement par l'UGP	Contrôle financier et de Gestion et audit externe	Réaliser les audits des comptes des exercices 2014 et 2015	U	2	2	100	Les rapports finaux des audits des comptes des exercices 2014 et 2015 effectués par le Cabinet KMC sont réceptionnés.
		Recruter un bureau d'étude pour les audits des comptes de l'exercice 2016	U	1	0	0	L'ANO sur la demande de proposition pour le recrutement d'un cabinet d'audit des comptes exercice 2016 est accordé par la BOAD.
		Mettre à jour le logiciel TOMPRO	U	1	1	100	Le processus de la mise à jour du Pro logiciel TOMPRO se poursuit.
	Suivi évaluation	Poursuivre la collecte des données informatisées	U	1	1	100	La base de données informatisée est mise à jour au fur et à mesure que les nouvelles informations sont disponibles.

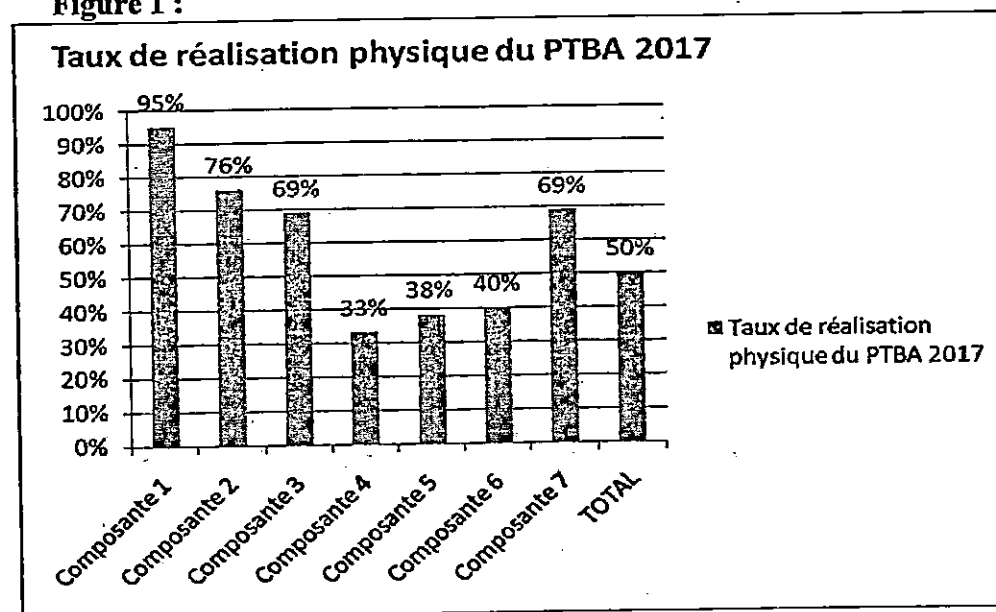
	Formation du personnel	Former le personnel de l'UGP	U	5	0	0	Le budget inscrit dans le PTBA n'a pas été approuvé par la BOAD.
Résultat 10 : La communication et la visibilité des activités du PIPA/SA sont assurées	Communication et la visibilité	Confectionner et implanter les panneaux d'identification et de visibilité des sites du projet	U	25	0	0	
		Confectionner et diffuser des articles de visibilité du projet au titre de l'année 2017	U	nd	0	0	Une commande de confection de 19 Cakimonos rouleurs est lancée. Les messages de visibilité des activités du projet sont en impression
		Assurer la couverture médiatique des événements du projet	U	8	5	62	Les événements couverts par l'ORTN sont : - Mission conjointe Gouvernement/BOAD de supervision des activités du PIPA/SA tenue du 13 au 17 février 2017 ; - 6 ^{ème} session du Comité de pilotage ; - Une mission du Ministre d'Etat MAG/EL à Namaro ; - Une mission du Gouverneur de Tillabéri ; - Une mission du Gouverneur de Tahoua.
		Publier les avis d'appel d'offres	Unité	12	2	17	Seulement un DAO est publié en raison du retard accusé dans l'obtention des ANO des DAO et la réallocation des ressources.
		Participer aux réunions de concertation régionale	Unité	3	3	100	L'UGP a pris part aux rencontres régionales suivantes : - Validation enquêtes I3N ; - Rencontre entre mission Gouverneur/FIDA et cadres ProDAF/partenaires ; - Rencontre de prise de contact et d'échanges entre le Préfet et les partenaires au développement du département de Malbaza ; - Réunions des Comités Techniques Départementaux I3N de Malbaza et Keita.
Résultat 11 : Les instances et mécanismes de coordination et de supervision sont établis et fonctionnels	Suivi évaluation	Organiser une réunion du Comité de Pilotage	U	1	1	100	La sixième session ordinaire du Comité de Pilotage du PIPA/SA s'est tenue le 13 avril 2017 à Tillabéri.
		Organiser une mission conjointe Etat/BOAD de supervision	U	1	1	100	Une mission conjointe Gouvernement/BOAD de supervision des activités du PIPA/SA s'est tenue du 13 au 17 février 2017.
		Organiser des missions d'appui technique de la BOAD	U	1	1	100	Le Représentant résidant de la BOAD au Niger a effectué une mission de supervision du 21 au 22 mai 2017.
		Organiser une mission de travail à la BOAD	Mission	1	1	100	La partie nigérienne a effectué une mission de travail au siège de la BOAD à Lomé du 28 septembre au 16 octobre 2017.
		Organiser des missions de suivi et supervision par le maître d'ouvrage	Mission	1	1	100	Une mission d'audit techniques des activités du projet a été effectuée par l'Inspection Générale des Services (IGS) / MAGEL.

		Organiser des missions d'appui et de supervision du projet par les autorités nationale et régionales	Mission	5	0	0	Le budget inscrit dans le PTBA n'a pas été validé par la BOAD.
		Participer aux événements Agricoles	U	1	1	100	Il s'agit de la contribution apportée à l'organisation du SAHEL édition 2017.
		Produire les rapports d'avancement des activités du projet	U	5	5	100	Les rapports des activités du premier trimestre, premier semestre, troisième trimestre et annuel 2017 et le rapport de mise en œuvre du projet sont élaborés.
	Fonctionnement	Assurer la prise en charge de l'assurance maladie du personnel d'appui	Contrat	1	1	100	La prise en charge de l'assurance maladie du personnel d'appui se poursuit.
		Assurer le fonctionnement de l'UGP	U	1	1	100	Le paiement des charges de fonctionnement est régulièrement assuré. Obtention de l'ANO de la réallocation des ressources du PIPA/SA suite à la prorogation de la DLM au 31 décembre 2018.

3.8. Taux de réalisation physique du PTBA 2017

Composante	Taux de réalisation physique du PTBA
Composante 1	95%
Composante 2	76%
Composante 3	69%
Composante 4	33%
Composante 5	38%
Composante 6	40%
Composante 7	69%
TOTAL	50%

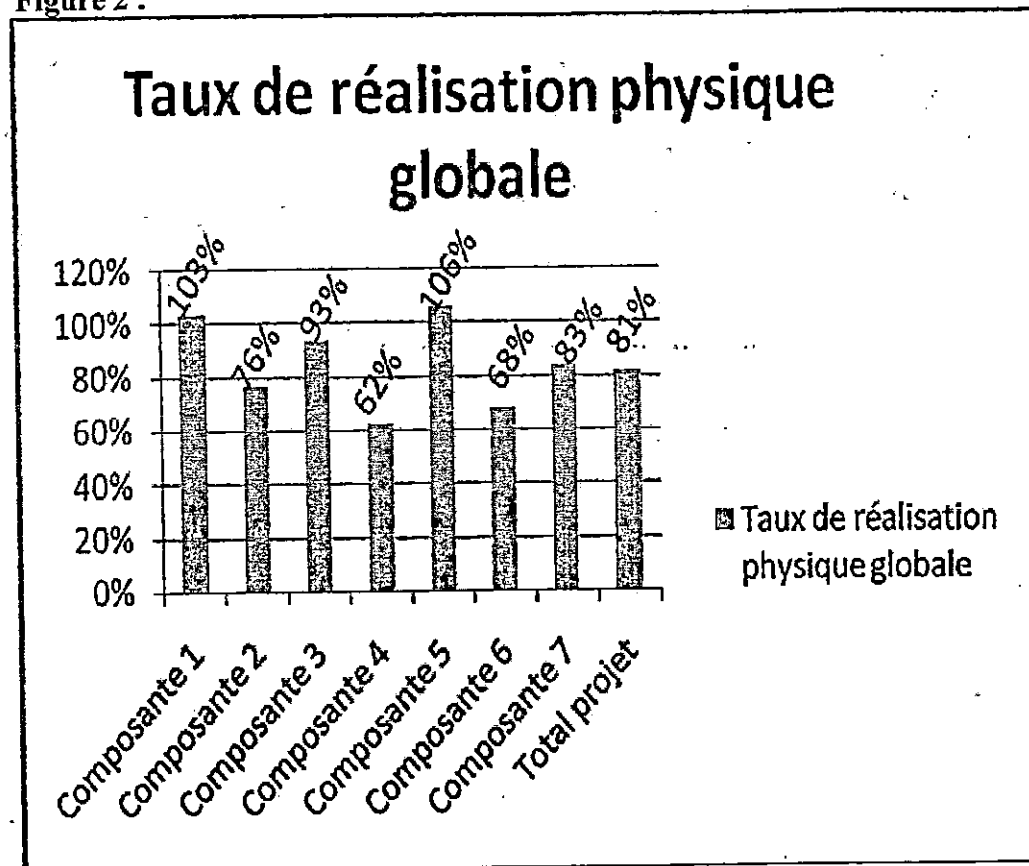
Figure 1 :



3.9. Taux de réalisation physique globale du projet

Composantes	Taux de réalisation physique globale du projet
Composante 1	103%
Composante 2	76%
Composante 3	93%
Composante 4	62%
Composante 5	106%
Composante 6	68%
Composante 7	83%
Total projet	81%

Figure 2 :



IV. RAPPORT FINANCIER

4.1. Coût du Projet

Les coûts totaux du projet, incluant les imprévus physiques et financiers sont estimés à 10,484 milliards de FCFA (hors taxes) sur une période de cinq (5) ans. Le financement de la BOAD couvre 95,38% du financement total du projet. La contribution de l'Etat du Niger et des bénéficiaires s'élève respectivement à 451 millions de FCFA et 33 millions de FCFA soit respectivement 4,30% et 0,32%. Le financement de la Banque porte sur toutes les composantes.

4.2. Situation des décaissements

Les décaissements effectivement réalisés au titre du prêt BOAD s'élèvent à un montant total de six milliards deux cent millions quatre cent mille cent six (6 200 400 106 F CFA) dont 2 011 397 329 F CFA sur fonds de roulement et 4 189 002 777 F CFA de paiement direct des prestataires. L'ensemble des décaissements effectués par la BOAD représente 62 % du financement attendu de la BOAD.

La première avance de fonds de roulement d'un montant de 150 millions a été faite en avril 2012. Après cette première mise à disposition de fonds, la caisse d'avance a été réapprovisionnée quinze (15) fois.

S'agissant de la mobilisation de fonds de la contre partie nigérienne, un compte dépôt a été ouvert au trésor national au nom du PIPA/SA. En rappel, les inscriptions budgétaires au titre des exercices 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 étaient respectivement de 154 300 000 FCFA, 225 127 529 FCFA, 71 134 050 FCFA, 179 770 731 FCFA et 56 258 670 F CFA soit une inscription budgétaire cumulée de 686 590 980 FCFA. De cette inscription budgétaire, il a été libéré 154 300 000 FCFA en 2013, 168 845 646 FCFA en 2014, 61 353 118 F CFA en 2015, 26 965 610 FCFA en 2016 et 42 204 240 F CFA en 2017 soit un montant mobilisé sur le compte trésor de 453 668 610 F CFA correspondant à 101% du montant total de la contre partie attendue de l'Etat du Niger.

4.3. Budget prévisionnel et état d'exécution financière du PTBA 2017

Le Budget du Programme de Travail de l'année 2017, partiellement approuvé par la BOAD s'élève à 4 222 067 102 FCFA. Ce budget repartit comme suit :

- Financement BOAD : 3 889 271 605 FCFA, soit : 92 % du budget 2017;
- Financement Gouvernement du Niger : 304 035 497 FCFA, soit 7% du budget 2017 ;
- Contribution des bénéficiaires : 28 760 000 FC FA soit 1 %.

A la date du 31 décembre 2017, les réalisations financières nettes de l'année se chiffrent à 1 829 698 649 FCFA. Elles représentent 43,34 % du budget annuel programmé. Le détail de la répartition des prévisions et réalisations financières par composante se présente comme suit :

Tableau 3 : Réalisations financières du PTBA au 31 décembre 2017

Composante	Prévisions 2017	Situation des réalisations financières au 31 décembre 2017				
		Paiements sur le Fonds roulement	Paiements directs	Paiements sur le compte trésor	Cumul réalisations financières	Taux de réalisation
Composante 1	120 030 000	11 591 340	37 550 310	-	49 141 650	40,94%
Composante 2	2 458 763 552	-	1 169 929 443	-	1 169 929 443	47,58%
Composante 3	244 150 130	5 286 425	97 102 018	-	102 388 443	41,94%
Composante 4	362 089 505	8 850 094	214 805 000	-	223 655 094	61,77%
Composante 5	136 683 685	27 298 284	17 783 885	-	45 082 169	32,98%
Composante 6	683 105 690	21 134 345	4 515 718	101 303 143	126 953 206	18,58%
Composante 7	217 244 540	98 656 554	8 104 000	5 788 090	112 548 644	51,81%
Total	4 222 067 102	172 817 042	1 549 790 374	107 091 233	1 829 698 649	43,34%

4.4. Situation financière globale

A la date du 31 décembre 2017, le cumul des dépenses réalisées du projet s'élève à 8 414 755 321 FCFA correspondant à 80,26 % du coût total du projet et à 136 % du montant total des décaissements (6 200 400 106 FCFA) effectués par la Banque.

Le détail des réalisations financières par composante est donné ci-dessous :

Tableau 4 : Réalisation financière globale du projet

Composantes	Coûts des composantes	Dépenses 2012-2016	Dépenses 2017			Cumul réalisations financières	Taux de réalisation (%)
			Payées	Non liquidées	Total		
Composante 1	777400000	403 413 294	49 141 650	12 773 276	61 914 926	465 328 220	59,86%
Composante 2	4 295 480 000	1 890 173 736	1 169 929 443	1 478 510 876	2 648 440 319	4 538 614 055	105,66%
Composante 3	1 210 200 000	763 918 556	102 388 443	145 279 107	247 667 550	1 011 586 106	83,59%
Composante 4	1 081 100 000	484 198 730	223 655 094	88 155 980	311 811 074	796 009 804	73,63%
Composante 5	591 000 000	515 812 903	45 082 169	42 050 558	87 132 727	602 945 630	102,02%
Composante 6	464 300 000	51 812 135	126 953 206	14 945 175	141 898 381	193 710 516	41,72%
Composante 7	712 000 000	694 012 346	112 548 644	-	112 548 644	806 560 990	113,28%
Imprévus	1 352 520 000	0	0	0	-	0	0,00%
Total projet	10 484 000 000	4 803 341 700	1 829 698 649	1 781 714 972	3 611 413 621	8 414 755 321	80,26%

* : Les dépenses non liquidées sont des reliquats des marchés signés non encore payés par le projet qui sont:

Composante 1 : Contrôle des Travaux AHA par T Consult (12 773 276 F CFA) ;

Composante 2 : Marchés des travaux AHA (1 478 510 876 F CFA) ;

Composante 3 : - Reliquat marché du lot 1 de 8 petits seuils en gabions (2 235 637 F CFA) ;

- Reliquat Marché du lot 3 de 14 petits seuils en gabions (20 327 495 F CFA) ;

- Marché signé du lot 2 de 8 petits seuils en gabions (57 067 625 F CFA) ;

- Marché signé du lot 4 de 12 petits seuils en gabions (65 648 350 F CFA)

Composante 4 : Fonds de la ligne de crédit de la convention avec ASUSU (88 155 980) ;

Composante 5 : Marché de transfert de la station de pompage de la ferme de Lossa (42 050 558) ;

Composante 6 : Marché du lot 1 relatif au fonçage de 3 puits villageois (14 945 175).

En considérant les engagements non liquidés au 31 décembre 2017, les réalisations financières globales du projet se chiffrent à 8 414 755 321 FCFA, soit 80,26 % du budget total alloué.

La répartition des réalisations financières par source de financement se présente ainsi qui suit :

Tableau 5 : Répartition de la réalisation financière globale par source de financement

Composantes	Coûts des composantes	Cumul réalisations financières	BOAD	Etat du Niger	Bénéficiaire
Composante 1	777 400 000	465 328 220	426 744 289	38 583 931	0
Composante 2	4 295 480 000	4 538 614 055	4 538 614 055	-	0
Composante 3	1 210 200 000	1 011 586 106	1 011 586 106	-	0
Composante 4	1 081 100 000	796 009 804	749 382 554	46 627 250	0
Composante 5	591 000 000	602 945 630	602 945 630	-	0
Composante 6	464 300 000	193 710 516	87 483 373	106 227 143	0
Composante 7	712 000 000	806 560 990	766 028 578	40 532 412	0
Imprévus	1 352 520 000	-	-	-	0
Total projet	10 484 000 000	8 414 755 321	8 182 784 585	231 970 736	0
%	100	80,26%			

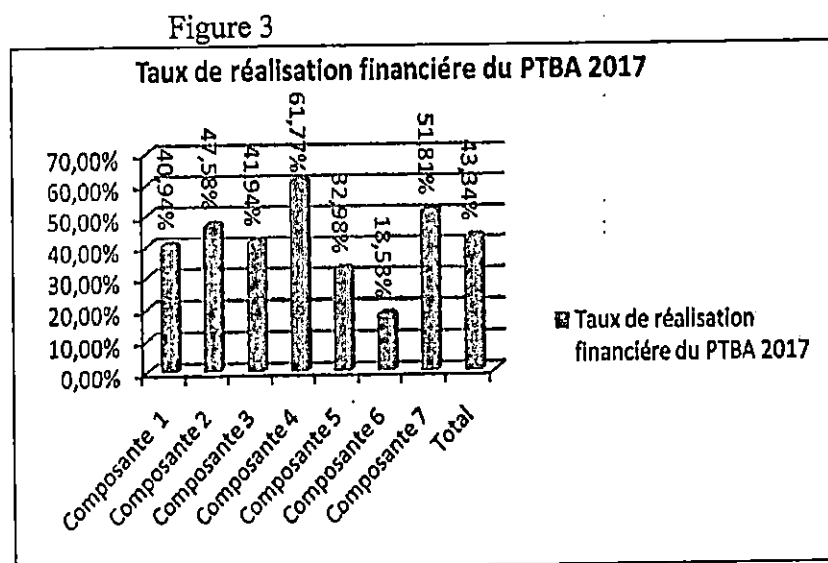
Commentaire : Les dépenses sur le Fonds BOAD représentent 97,24% du cumul des réalisations budgétaires. Cette consommation budgétaire sur le Fonds BOAD est constituée de :

- 2 212 066 836 F CFA effectués sur le Fonds de roulement du Projet ;
- 4 189 002 777 F CFA effectués par paiement direct au niveau de la BOAD ;
- 1 781 714 972 F CFA d'engagements non payés relatifs aux marchés passés.

Le Projet a bénéficié de six libérations de crédit par le trésor national pour un montant cumulé de 453 668 610 FCFA correspondant à 101 % du montant prévu de la contre partie nationale. Le paiement effectué est de 231 970 036 FCFA représentant 51,13 % du montant total libéré, d'où un solde de 221 697 874 F CFA dans le compte dépôt.

4.5. Taux de réalisation financière du PTBA 2017

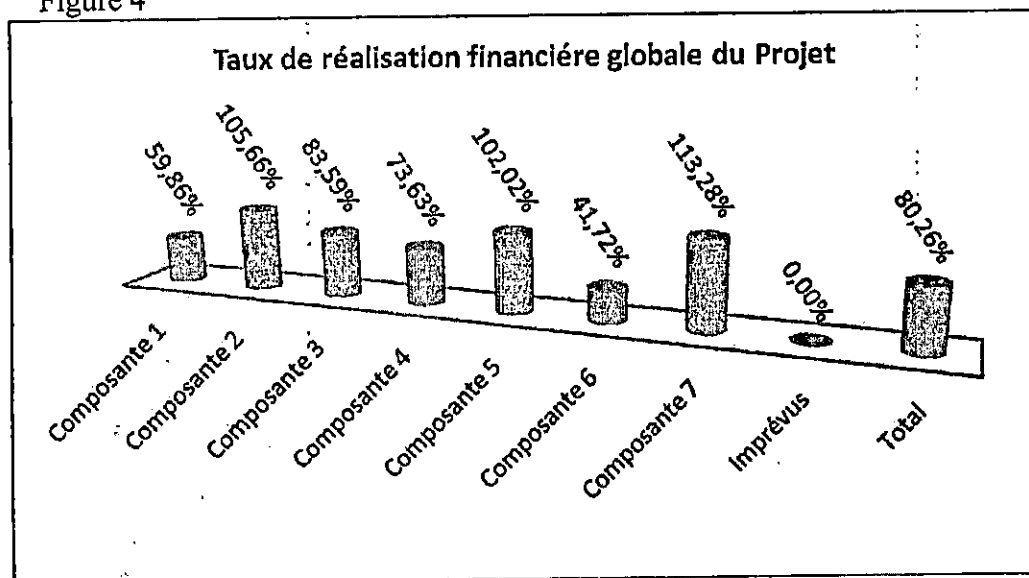
Composante	Taux de réalisation financière du PTBA 2017
Composante 1	40,94%
Composante 2	47,58%
Composante 3	41,94%
Composante 4	61,77%
Composante 5	32,98%
Composante 6	18,58%
Composante 7	51,81%
Total	43,34%



4.6. Taux de réalisation financière globale du projet

Composante	Taux de réalisation financière globale du Projet
Composante 1	59,86%
Composante 2	105,66%
Composante 3	83,59%
Composante 4	73,63%
Composante 5	102,02%
Composante 6	41,72%
Composante 7	113,28%
Imprévus	0,00%
Total	80,26%

Figure 4



V. GESTION ET L'ORGANISATION DU PROJET

5.1. Situation du personnel

Les membres de l'équipe de coordination de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ont été nommés par Arrêté N°156/MAG/SG/DRH du 20 Juin 2011 modifié et complété par les arrêtés N°072/MAG/SG/DRH du 17 avril 2015, N°196/MAG/EL/SG/DRH du 02 novembre 2016 et N°338/MAG/EL/MD/DIRCAB/SG/DGR/DRH du 07 novembre 2017. Elle est composée d'un Coordinateur, chef du projet, d'un responsable infrastructures, d'un responsable chargé de la mise en valeur, d'un responsable du suivi évaluation, et d'un responsable administratif et financier. Cette équipe a été complétée par le recrutement du personnel d'appui (Comptable, Assistant Suivi Evaluation, Secrétaire, Chauffeurs, Gardiens, manœuvre et Planton), la nomination d'un point focal basé à Tillabéri et la désignation de l'agent de liaison du projet auprès du Ministère en charge de l'Agriculture. L'effectif du personnel de l'UGP est de seize (16) personnes sur une prévision de treize (13) soit un taux de réalisation de 123 %. Les dates de prise de services sont indiquées dans le tableau ci dessous.

Tableau 6 : Situation du personnel du Projet

N°	Nom et Prénom	Fonction	Date de prise de service
1	OUMAROU YACOUBA	Coordinateur du PIPA/SA	01/07/2011
2	MALAM ZANEIDOU AMIROU*	Responsable Administratif et financier	01/07/2011
3	OUMAROU MOUSSA	Responsable du Suivi/Evaluation	27/05/2015
4	SAIDOU MOHAMED	Responsable de la Mise en Valeur	08/05/2015
5	MAMANE SANI ISSOUFOU	Responsable des Infrastructures	01/12/2016
6	MME ABDOURAHAMANE SALAMATOU	Comptable	01/06/2012
7	MOUMOUNI BABO ADAMOU	Assistant Suivi Evaluation	01/09/2015
8	MME AÏCHATOU ABDOURAHMANE	Secrétaire	16/06/2012
9	AMADOU BONKOUKOU	Agent Liaison à Niamey	23/02/2015
10	BOUBACAR MOROU ALASSANE	Point Focal Tillabéri	01/12/2016
11	MOUSSA CHAIBOU,	Chauffeur	16/06/2012
12	MAHAMADOU ABDOU	Planton	01/06/2012
13	ASSALEKH MOHAMED	Gardien	01/06/2012
14	HIYA AMADOU	Chauffeur	01/11/2013
15	MOHAMED ABDOULAYE	Gardien	15/02/2014
16	ZABEIROU MOUSSA	Manœuvre	01/08/2014

* : Nomination d'un nouveau Responsable Administratif et Financier (Hamidou Djibo) en remplacement de MALAM ZANEIDOU AMIROU nommé Ministre de l'Industrie en novembre 2017.

Au cours de l'année 2017, il y a eu huit (08) départs en congé administratif (RMV, RSE, RI, RAF, Comptable, Planton et deux gardiens) et un départ en congé spécial de maternité (la secrétaire).

5.2. Formations du personnel

RAS

VI. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

6.1. Etat de mise en œuvre des recommandations de la sixième session du comité de pilotage du 13 avril 2017

Tableau 11 : Situation de mise en œuvre des recommandations de la sixième session du comité de pilotage

N°	Recommandations	Acteurs concernés	Niveau d'exécution	Commentaires
Au Ministère de l'Agriculture				
1	L'envoi d'une lettre officielle au Ministère du Plan pour qu'il saisisse la BOAD dans le sens de desserrer la contrainte liée à sa lenteur de réaction par rapport au traitement de dossiers techniques du PIPA/SA.	UGP, SG/MAG/EL	Prise en compte	La lettre a été envoyée au Ministère du Plan. <i>une suite est-elle donnée ?</i>
2	La prise des mesures appropriées vis-à-vis des adjudicataires pour accélérer la réalisation effective des aménagements hydro agricoles afin de permettre la première campagne de mise en valeur des périmètres en 2017.	UGP, DGGR/MAG/EL	Prise en compte	Les termes des marchés sont appliqués.
3	La prise des dispositions pour accélérer les travaux de transfert de la station de pompage de la ferme semencière de Lossa du bras mort au lit du fleuve.	UGP, DGGR/MAG/EL	Prise en compte	Les termes du marché sont appliqués.
4	La prise des dispositions pour capitaliser les acquis et préparer la deuxième phase du projet	UGP, MAG/EL, M. Plan	En Instance	La date de clôture est prorogée jusqu'au 31 décembre 2018.
A l'UGP				
5	La promotion de la communication et de la visibilité dans la mise en œuvre du projet en allouant un budget conséquent.	UGP, BOAD	Prise en compte	Toutes les activités de communication et visibilité prévues sont réalisées. Mais le Budget accordé par la BOAD est insuffisant.
6	La conduite des actions d'accompagnements (sensibilisation, formation, organisation et équipement) des périmètres concomitamment à la réalisation des travaux AHA	UGP, ONAHA	Prise en compte	Des missions de sensibilisation des populations sur les modalités d'acquisition des parcelles sur les périmètres aménagés. ont été effectuées.

7	L'inscription d'une contribution financière à l'animation des cadres de concertation des structures régionales de l'I3N.	UGP, I3N	Prise en compte	Chaque année, le projet inscrit un appui dans le cadre de l'I3N.
8	Le rehaussement du budget alloué à la participation aux événements agricoles.	UGP	Prise en compte	Le montant prévu a été rehaussé.
9	Le respect de l'alignement des interventions du projet sur les politiques et stratégies nationales.	UGP, BOAD	Prise en compte	<i>comment ?</i>
10	Le renforcement de la rubrique spécifique aux missions d'appui et de supervisions du projet par les autorités régionales et nationales.	UGP, BOAD	Prise en compte	Le budget inscrit dans le PTBA n'a pas été validé par la BOAD.
11	La contribution à la protection des cultures dans la zone d'intervention du projet.	UGP, DDA, ONAHA	Prise en compte	Le budget inscrit dans le PTBA n'a pas été validé par la BOAD.
A la BOAD				
12	L'accélération du traitement des dossiers de demande d'avis de non objection.	BOAD, UGP	Non Prise en compte	La lenteur de la BOAD continue.

6.2. Etat de mise en œuvre des recommandations de l'audit technique de juillet 2016

Tableau 12 : Situation de mise en œuvre des recommandations l'audit technique de juillet 2016

Acteurs	Recommandations		Niveau d'exécution	Commentaire
	N°	Intitulé		
Etat	01	Plaidoyer auprès des partenaires pour un prolongement de la durée du projet compte tenu du retard dans les travaux des entreprises afin de permettre au moins deux campagnes de mise en valeur avec tous les coûts additionnels afférents	Prise en compte	Le document de réallocation des ressources et de prorogation de la durée du projet a été transmis à la BOAD par les autorités compétentes. L'ANO de prolongation de la DLM au 31 décembre 2018 a été obtenu.
	02	Continuer à livrer à temps les fonds de contrepartie	Prise en compte	Plus de 95 % du montant total de la contre partie attendue de l'Etat du Niger sont libérés.
	03	Rechercher un financement pour la réalisation de la piste Galmi-Guidan Magagi	La recherche se poursuit	Pas eu de financement.
	04	Procéder dans les meilleurs délais au remplacement du Responsable des Infrastructures (RI)	Prise en compte	Un nouveau RI est nommé par arrêté N° 196/MAG/EJ/SG/DRH du 02 novembre 2016.
Projet	05	Appuyer le plaidoyer pour le prolongement de la durée du projet et le financement de l'exécution de la piste Galmi- Guidan Magagi auprès des projets intervenants dans la région de Tahoua	Prise en compte partielle	Pas eu de financement de la piste.
	06	Veiller au respect et au suivi correct des conventions et protocoles	Prise en compte	Les niveaux d'exécution des conventions et protocoles sont connus.
	07	Signer des contrats avec les personnes physiques en cas de besoin conformément aux dispositions du projet (contrat avec les médecins pour la sensibilisation sur les IST et le VIH)	Pas eu de besoin	Le besoin de contracter avec les personnes physiques ne s'est pas fait sentir. Des contrats sont signés avec les districts sanitaires.
	08	Poursuivre la mise en œuvre des crédits auprès d'ASUSU.SA en fonction des bénéficiaires	Prise en compte	L'octroi des crédits se poursuit. Un contrat de suivi et supervision est mis en œuvre avec la DEP/MAG/EL.

	09	Poursuivre la réalisation de la piste d'accès au centre semencier de Lossa en pourvoyant des moyens conséquents (étude, travaux, et contrôle)	Le processus se poursuit	L'ANO sur le DAO y relatif a été obtenu.
	10	Relancer l'entrepreneur pour la finalisation des travaux du transfert de la station de pompage de la ferme semencière de Lossa	Prise en compte	Les travaux sont en finition.
	11	Procéder au contrôle et à l'utilisation du matériel de laboratoire au niveau de tous les centres de multiplication et de la station INRAN de Konni	Prise en compte partielle	Tous les matériels et équipement de laboratoire fournis ne sont pas effectivement utilisés à la station INRAN de Konni.
	12	Appliquer les pénalités de retard aux entreprises pour les travaux des AHA.	Prise en compte	Les pénalités sont systématiquement appliquées dès que les cas se présentent.
	13	Organiser des missions conjointes UGP-ASUSU en vue de mieux cibler les vrais bénéficiaires	Non prise en compte	Cependant des missions séparées ont été effectuées.
	14	Prévoir des voyages d'études pour échanges d'expériences inter-communes	Non prise en compte	Les travaux AHA sont en cours.
Services techniques départementaux	15	Effectuer les missions de supervision conformément aux protocoles	Prise en compte partielle	Insuffisance du respect des normes techniques de certaines activités sur le terrain.
	16	Elaborer à temps les TDR en vue de réaliser les activités dans les délais	Prise en compte partielle	La lenteur de certains partenaires dans l'élaboration des TDR.
	17	Encourager la plantation des plantes fourragères au niveau des sites récupérés (Andropogon gayanus par exemple) et du Penissetum purpurum sur les sites appropriés à cet effet (disponibilité en eau)	Prise en compte	Des herbacés sont ensemencés en fonction de la vocation des sites récupérés. Production de 865 tonnes de matière sèche en 2017 sur les sites des communes d'Ibohamane et de Doguéraoua
	18	Fournir à temps les rapports et les pièces justificatives	Prise en compte partielle	Retard de certains services dans la transmission des rapports et des pièces justificatives.

	19	Procéder au contrôle permanent de qualité du chantier	Prise en compte	Le suivi et contrôle de chantiers sont régulièrement effectués par les services techniques comptants.
Services techniques régionaux	20	Effectuer des missions de supervision conformément aux conventions	Prise en compte partielle	Le retard dans l'élaboration des TDR par certains services régionaux, DGA et INRAN.
	21	Rechercher des fonds auprès des partenaires en vue de réparer le circuit électrique de Lossa, la connexion au réseau Nigelec des centres de Guechème et Kouroungoussaoua	La recherche se poursuit	Pas eu de financement.
	22	Veiller à l'entretien régulier des centres de multiplication des semences et des équipements de labo	Prise en compte partielle	La vérification n'est pas faite régulièrement.
	23	Rechercher des fonds auprès des partenaires en vue du renforcement des clôtures grillagées des centres de multiplication des semences par une haie vive	La recherche se poursuit	Pas eu de financement.
	24	Affecter des laborantins au niveau de tous les centres de multiplication des semences pour une meilleure gestion des laboratoires	Non Prise en compte	Les laborantins ne sont pas mis à la disposition des services régionaux
ONAHA	25	Procéder à la mise en place des coopératives et à leur formation pour une bonne gestion durable des AHA une fois les bénéficiaires identifiés	Les listes des exploitants des périmètres ne sont pas disponibles	Le processus d'attribution des parcelles se poursuit.
INRAN	26	Effectuer des missions de supervision régulière et efficaces conformément à la convention	Prise en compte partielle	Le retard dans l'élaboration des TDR.
	27	Fournir à temps les pièces justificatives et les rapports en vue de faciliter les prochains décaissements	Prise en compte partielle	Les rapports et les pièces justificatives des dépenses parviennent souvent en retard
	28	Procéder au contrôle régulier des équipements et matériels de laboratoire et leur utilisation (Cas de la Station de Konni)	Prise en compte partielle	Certains équipements et matériels ne sont pas utilisés.
	29	Procéder au nettoyage régulier du laboratoire de la station de Konni	Prise en compte partielle	Insuffisance du nettoyage régulier dudit laboratoire.
	30	Veiller à l'entretien régulier des équipements de laboratoire	Prise en compte partielle	Insuffisance l'entretien régulier des équipements.

	31	Fournir des semences de base de qualité aux centres de multiplication des semences (G4)	Prise en compte partiellement	
Entreprise	32	Fournir le dossier d'exécution des travaux en bonne et due forme	Prise en compte	Les dossiers d'exécution des travaux AHA sont validés.
	33	Suspendre les travaux pour cause de saison pluvieuse pour les entreprises ONAHA et Dar Es Salam	Prise en compte	Les travaux sont suspendus pour raison des pluies.
	34	Réaliser les travaux conformément au DAO et selon les règles de l'art	Prise en compte	Le contrôle des travaux est régulier.
	35	Mieux s'organiser et prévoir les moyens conséquents (humains, matériels et financiers) en vue d'accélérer les travaux et les finir dans les délais prévus	Non prise en compte	Le rythme des travaux est plus faible que les délais consommés:
	36	Implanter les panneaux de signalisation du chantier	Prise en compte partielle	
	37	Fournir le PGES du chantier dans les plus brefs délais	Non prise en compte	
Mission de contrôle	38	Exiger les dossiers d'exécution des travaux avant toute reprise	Non prise en compte	
	39	Procéder en permanence au contrôle de qualité des travaux conformément au DAO	Prise en compte	Le contrôle des travaux est régulier.
	40	Veiller à l'installation effective de laboratoire et son équipement au niveau de tous les AHA	Prise en compte partielle	L'équipement des laboratoires se poursuit.
	41	Veiller à l'effectivité de tout le matériel ainsi que le personnel prévu dans le DAO	Prise en compte	
	42	Veiller à la réalisation des travaux dans les plus brefs délais	Prise en compte	

5.3. Etat de Mise en œuvre des recommandations de la mission conjointe de supervision Gouvernement/BOAD

La mission conjointe de supervision Gouvernement/BOAD, effectuée du 13 au 17 février 2017 a formulé des recommandations dont le niveau d'exécution se présente comme suit :

Tableau 13 : Situation de mise en œuvre des recommandations de la mission conjointe de supervision Gouvernement/BOAD

N°	Recommandations	Responsable d'exécution	Echéance recommandée	Niveau d'exécution	Commentaires
1	Prendre les dispositions nécessaires pour renforcer les mesures portant sur le respect du chronogramme d'achèvement des travaux en vue de la mise en valeur des périmètres au cours de la saison des pluies 2017.	UGP, MAG/EL, MP	Mars 2017	Prise en compte partielle	Mauvaise performance des entreprises en charge des travaux.
2	Prendre les dispositions pour réaliser le devis estimatif des travaux complémentaires et de saisir la BOAD d'une requête du Ministère du Plan pour le financement desdits travaux.	UGP, MAG/EL, MP	Mars 2017	Prise en compte	L'avis de non objection de la BOAD relatif aux avenants des travaux et du contrôle a été obtenu.
3	Prendre les dispositions pour la réalisation des levées sur GPS des différents sites pour l'élaboration des cartes afin de permettre un meilleur suivi de la durabilité des ouvrages réalisés .	UGP, MAG/EL	Décembre 2017	En instance	
4	Prendre les dispositions pour démarrer le processus de structuration des coopératives d'exploitation des périmètres et de mise en place des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) avant la réception des travaux.	UGP, ONAHA, MAG/EL	Juillet 2017	Prise en compte	Le processus se poursuit.
5	Poursuivre le programme de vulgarisation et de production de semences en vue de la préparation de la phase de mise en valeur de périmètres irrigués.	UGP, INRAN, MAG/EL	Préoccupation permanente	Prise en compte	

6	Prendre les dispositions pour accélérer l'avancement des travaux de transfert de la station de pompage de la ferme semencière de Lossa en vue de démarrer la production de semences en toute saison.	UGP, INRAN, MAG/EL	Mars 2017	Prise en compte partielle	Les travaux sont en finition.
7	Prendre les dispositions nécessaires pour la sécurisation foncière des sites du projet, conformément aux textes nationaux en vigueur, et le paiement des compensations pour perte de moyens de subsistance et de transmettre à la banque les preuves desdites compensations avant la réception des travaux d'aménagements des périmètres irrigués.	UGP, MAG/EL, MP	Juin 2017	En cours	Des commissions administrative de conciliation ont été créées au niveau de chaque périmètre et poursuivent leurs travaux.
8	Prendre les dispositions adéquates pour l'amélioration du rythme d'avancement des activités relatives aux mesures environnementales et sociales.	UGP, MAG/EL	Préoccupation permanente	Prise en compte	
9	Prendre les dispositions pour la réalisation de l'audit annuel des comptes du projet de l'exercice clôturé et la transmission à la banque des rapports au plus tard fin juin de l'année suivante	UGP, MAG/EL, MP	Préoccupation permanente	Prise en compte	La demande de proposition et la liste restreinte pour le recrutement d'un cabinet d'audit des comptes exercice 2016 sont transmises à la BOAD pour avis de non objection.
10	Prendre les dispositions pour l'élaboration du PTBA 2017, sa validation par le Comité de Pilotage et sa transmission à la banque	UGP, MAG/EL	Mars 2017	Prise en compte	Le PTBA 2017 est transmis à la banque après sa validation à la 6 ^{ème} session du Comité de Pilotage tenue le 13 avril 2017 à Tillabéri. L'ANO partiel a été accordé en fin octobre 2017

VII. DIFFICULTES ET CONTRAINTES

Les difficultés auxquelles la mise en œuvre du projet s'est confrontée sont :

- Le retard de la BOAD dans l'approbation des dossiers transmis (pouvant atteindre parfois 6 mois) ;
- Le manque de performance des entreprises adjudicatrices des travaux des périmètres des Aménagements Hydro Agricoles (AHA) et du transfert de la station de pompage de la ferme de Lossa, à exécuter les travaux convenablement dans les délais ;
- Les insuffisances des études avant projet détaillé des périmètres ayant induit des avenant aux marchés ;
- Le retard de l'Ingénieur Conseil dans l'approbation des dossiers d'exécution élaborés par les entreprises adjudicatrices des travaux des périmètres des Aménagements Hydro Agricoles (AHA) ;
- Le retard de certains partenaires dans l'élaboration des TDR et rapports d'exécution des activités sur le terrain ;
- Le retard de certains partenaires dans la transmission des pièces justificatives des dépenses effectuées ;
- Les suspensions des travaux des périmètres et du contrôle ;
- Le retard de la BOAD a accordé son avis de non objection sur la proposition de réallocation budgétaire du projet.

VIII. SOLUTIONS APPORTEES

Les quelques solutions exécutées se résument comme suit :

- L'anticipation sur la réalisation de certaines activités (préparation des DAO par exemple)
- La tenue des rencontres avec les différents partenaires du projet ;
- Organisation de missions de travail au siège de la BOAD à Lomé ;
- La sensibilisation des entreprises adjudicatrices des marchés de travaux ;
- L'application des textes en vigueur sur les marchés publics ;
- Le compte rendu régulier au maître d'ouvrage du projet ;
- Le suivi régulier des activités du projet

IX. CONCLUSION

Au 31 décembre 2017, la mise en exécution du PTBA 2017 approuvé le 13 avril 2017 par le Comité de Pilotage (CP) et dont l'avis de non objection banque est partiellement obtenu qu'en octobre est considérable. Les réalisations enregistrées concernent essentiellement les activités prévues et démarrées en 2016, auxquelles s'ajoute le fonctionnement de l'Unité de Gestion du Projet. En effet, le taux de réalisation physique du PTBA est de l'ordre de 50% et le taux de consommation nette du budget annuel approuvé par le comité de pilotage est de 43,34%. La réallocation des ressources n'a été accordée par la BOAD qu'en fin octobre 2017 après le déplacement du coordinateur du projet à Lomé au siège de la banque.

Le cumul des réalisations financières effectives depuis 2012 s'élèvent à huit milliards quatre cent quatorze millions sept cent cinquante cinq mille trois cent vingt un (8 414 755 321 F CFA) correspondant à 80,26% du coût total du projet et à 136 % du montant total des décaissements (6 200 400 106 FCFA) effectués par la Banque.

L'ensemble des décaissements effectués par la BOAD représente 62% du financement attendu de l'accord de prêt et que le paiement effectué par la partie nigérienne représente

51,13% du montant prévu de la contrepartie. Le taux de réalisation physique globale du projet est de l'ordre de 81 %.

La clôture du projet est prévue pour le 31 décembre 2018 après une prorogation de vingt un mois de la date limite de mobilisation des fonds.

Pour l'année 2018, les principaux défis à relever sont :

- La finalisation des travaux des périmètres des Aménagements Hydro Agricoles (AHA) et du transfert de la station de pompage de la ferme semencière de Lossa ;
- La mise en valeur des périmètres aménagés ;
- La réalisation de la piste d'accès à la ferme semencière de Lossa ;
- La construction des petits seuils en gabions ;
- La poursuite du processus de la mise en œuvre des Plans d'Actions de Réinstallation des populations affectées par les travaux des aménagements hydro agricoles ;
- La réalisation des infrastructures d'accompagnement des périmètres ;
- Le fonctionnement régulier de l'UGP.

ANNEXES

Annexe 1 : Situation des marchés passés

Annexe 1.1. Situation des Marchés des fournitures et équipements

Désignation	Composante	Type de marchés	Montant signé F.C.F.A.	Montant payé en DPD	Montant payé sur fonds de roulement	Montant total payé	Reste à payer	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financière	Observations
Fourniture de matériel roulant : véhicules 4x4 DC et 6 motos cross	1 ; 4 ; 5 ; 6 et 7	F	101 008 403	98 554 899	1 979 765	100 534 664	473 739	100%	99,50%	Marché terminé, le solde constitue les pénalités
Fourniture de matériel roulant : véhicule 4x4 SW, 2 véhicules 4x4 DC	4 et 7	F	54 000 000	51 300 000	2 700 000	54 000 000	-	100%	100%	Marché terminé
Fourniture et installation équipements et mobiliers de laboratoires de semence	5	F	27 558 070	25 656 563	523 603	26 180 166	1 377 904	100%	95%	Marché terminé, le solde est constitué de pénalités de retard
Fourniture et installation de matériels spécialisés de laboratoires de semence	5	F	81 246 194	73 980 399	1 509 203	75 489 602	5 756 592	99%	93%	Marché terminé, le solde est constitué de pénalités de retard (1 973 169) et non livrés (3 783 423)
Fourniture de matériel, équipement mobiliers de bureau et informatique	1 ; 4 et 7	F	19 977 000	-	19 327 747	19 327 747	649 253	100%	98%	Marché terminé, le solde est constitué la garantie d'exécution
			8 895 000	-	8 829 177	8 829 177	65 823	100%	100%	Marché terminé
TOTAL			292 684 667	249 491 861	34 869 495	284 361 356	8 323 311	100%	98%	

F= Fourniture AON = Appel d'Offre National AOI = Appel d'Offre International

Annexe 1.2. Situation des marchés de consultants/cabinet

Designation	Composante	Type de marchés	Méthode de passation	Montant signé	Montant payé en DPD	Montant payé par La C.A.	Montant total payé	Reste à payer	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financière	Observations
Réalisation de l'Audit des comptes du Projet PIPA/SA exercices 2012 et 2013	7	PS	AOI / UEMOA	7 500 000	7 350 000	150 000	7 500 000	0	100 %	100 %	Marché terminé
La sensibilisation, la Formation des bénéficiaires et la mise en place de crédits (Octroi, Suivi et Recouvrement)	4	PS	CR	636 300 000	548 144 020	0	548 144 020	88 155 980	61%	86%	Convention en exécution
Etudes APD, l'Elaboration du DAO, le Contrôle et la Surveillance des travaux d'aménagement de 520 ha des périmètres irrigués à l'aval des barrages de Tégueléguel et de Guidan Magagi et celui de la cuvette de Hondey à Balati à la rive droite du fleuve Niger	1	PS	AOR UEMOA	378 939 501	366 166 225	0	366 166 225	12 773 276	133 %	97%	Etudes APD et DAO réalisés. Contrôle et surveillance des travaux AHA en cours
Etablissement de la situation de référence et la mise en place d'un système de suivi évaluation	7	C	AOR UEMOA	16 000 000	15 464 503	234 901	15 699 404	300 596	100 %	98 %	Marché terminé
Elaboration du manuel de procédures Administratives et financières et comptables	7	C	AOR UEMOA	14 000 000	13 720 000	280 000	14 000 000	0	100 %	100 %	Marché terminé
Réalisation de l'Audit des comptes du Projet PIPA/SA exercices 2014 et 2015	7	PS	AOI / UEMOA	8 104 000	8 104 000	0	0	0	100 %	100 %	Marché en cours
TOTAL				1 060 843 501	958 948 748	664 901	959 613 649	101 229 852	99%	90%	

PS = Prestation de services C = Consultation CR = Consultation restreinte AOR = Appel d'Offre Régional AOI = Appel d'Offre International

Annexe 1.3. Situation des marchés des travaux

Designation	Composante	Type de marchés	Méthode de passation	Montant signé	Montant payé en DPD	Montant payé par La C.A.	Montant total payé	Reste à payer	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financière	Observations
Travaux d'aménagement hydro agricole de Hondéye Balati	2	T	AOI /UEMOA	1 792 814 341	847 137 148	2 467 635	849 604 783	943 209 558	40 %	47 %	Les travaux sont en cours
Travaux d'aménagement hydro agricole de Tégueleguel	2	T	AON	1 804 007 036	1 476 615 152	17 775 756	1 494 390 908	309 616 128	97 %	83 %	Les travaux sont en cours
Travaux d'aménagement hydro agricole de Guidan Magagi	2	T	AON	944 268 400	714 806 222	3 777 048	718 583 270	225 685 130	91 %	76 %	Les travaux sont en cours
Travaux de Transfert de la Station de Pompage de la Ferme Semencière de Base de Lossa	5	T	AOI /UEMOA	159 381 160	117 330 602	0	117 330 602	42 050 558	95 %	73 %	Marché en cours
Réhabilitation des locaux de l'UGP	7	T	CRN	18 150 818	16 898 412	1 252 406	18 150 818	0	100 %	100 %	Marché terminé
Réhabilitation Laboratoire National de semences de l'INRAN	5	T	AON	26 934 478	26 395 789	538 690	26 934 479	-1	100 %	100 %	Marché terminé
Entretien des canaux d'irrigation de la ferme de Lossa et installation électropompe	5	T	AON	62 369 084	60 925 452	1 243 377	62 168 829	200 255	100 %	100 %	Marché terminé, ce montant constitue un gain sur ce marché
Traitement de koris dans les départements de Keita et Malbaza	3	T	AON	119 665 150	97 102 018	0	97 102 018	22 563 132	95 %	81 %	Marché du lot 1 terminé et lot 3 en cours d'exécution
Fonçage de dix (10) puits villageois	6	T	AON	22 456 350	7 511 175	0	7 511 175	14 945 175	30 %	33,45%	Les travaux des 3 puits du lot 1 sont en finition
Construire de trois magasins / bureaux de coopératives	6	T	AON	0	0	0	0	0	0 %	0 %	Marché adjugé
Traitement de koris dans les départements de Keita et Malbaza	3	T	AON	122 715 975	0	0	0	122 715 975	0	0	Marchés signés des lots 2 et 4 relatifs a la réalisation de 20 seuils en gabions
TOTAL				5 075 758 249	3 364 721 970	27 054 912	3 391 776 882	1 680 985 910	68%	63%	

T= Travaux

Annexe 2 : Situation des conventions et protocoles

Situation des conventions et protocoles au 31 décembre 2017 sur fonds BOAD

N°	Désignation	Date de signature		Durée du protocole	Montant prévu F CFA	Montant dépensé F CFA	Solde F CFA	Taux d'exécution financière %	Taux d'exécution physique %
		Protocole1	Protocole2						
1	Convention de partenariat avec le BEEEI	16/03/2012		5 ans	67 133 920	31 949 468	35 184 452	47,6%	34%
2	Convention de partenariat avec la Direction Générale de l'Agriculture (DGA)	23/07/2012		5ans	262 950 000	243 810 528	19 139 472	92,7%	96%
3	Convention de partenariat avec l'Institut National de la Recherche Agronomique du Niger (INRAN)	28/09/2012		5 ans	164 500 000	101 396 440	63 103 560	61,6%	72%
4	Convention de partenariat avec la Direction des Etudes et de la Programmation	19/09/2012	2016	3 ans	15 791 340	13 702 796	2 088 544	86,8%	88%
5	Convention de partenariat avec la Direction Générale du Génie Rural (DGGR)	28/01/2013		5 ans	16 592 064	20 042 911	-3 450 847	120,8%	100%
6	Protocole de collaboration avec la Direction Départementale de l'Agriculture (DDA) de Keita, Région de Tahoua	15/08/2012	09/04/2013	4 ans	57 881 000	34 163 879	23 717 121	59,0%	48%
7	Protocole de collaboration avec la Direction Départementale de l'Agriculture (DDA) de Malbaza, Région de Tahoua	03/09/2012		4 ans	50 329 500	32 730 116	17 599 384	65,0%	53%
8	Protocole de collaboration avec la Direction Départementale de l'Agriculture (DDA) de Kollo, Région de Tillabéri	03/09/2012	05/04/2013	4 ans	52 464 000	26 026 825	26 437 175	49,6%	44%
9	Protocole de collaboration avec la Direction Départementale du Génie Rural (DDGR) de Keita, Région de Tahoua	24/12/2012		3 ans	334 204 000	281 685 346	52 518 654	84,3%	112%

10	Protocole de collaboration avec la Direction Départementale du Génie Rural (DDGR) de Malbaza, Région de Tahoua	08/01/2013		3 ans	336 474 500	175 861 330	160 613 170	52,3%	95%
11	Protocole de collaboration avec la Direction Départementale du Génie Rural (DDGR) de Kollo, Région de Tillabéri	14/01/2013		3 ans	196 965 000	53 211 829	143 753 171	27,0%	78%
12	Protocole de collaboration avec la Direction Départementale de l'Environnement (DDE) de Keita, Région de Tahoua	26/12/2012		3 ans	115 650 000	64 634 188	51 015 812	55,9%	79%
13	Protocole de collaboration avec la Direction Départementale de l'Environnement (DDE) de Malbaza, Région de Tahoua	02/01/2013		3 ans	116 930 000	121 977 122	-5 047 122	104,3%	91%
14	Protocole de collaboration avec la Direction Départementale de l'Environnement (DDE) de Kollo, Région de Tillabéri	14/01/2013		3 ans	42 225 000	41 480 234	744 766	98,2%	76%
15	Protocole de collaboration avec la District sanitaire de Keita, Région de Tahoua	25/02/2013		4ans	5 600 000	2 854 000	2 746 000	51,0%	92%
16	Protocole de collaboration avec la District sanitaire de Konni, Région de Tahoua	22/03/2013		4ans	5 600 000	2 722 940	2 877 060	48,6%	34%
17	Protocole de collaboration avec la District sanitaire de Kollo, Région de Tillabéri	18/01/2013		4ans	5 600 000	2 931 380	2 668 620	52,3%	66%
18	Convention de partenariat avec l'ONAHA	15-mai-14		3 ans	143 272 180	36 207 370	107 064 810	25,3%	13%
Total		-	-	-	1 990 162 504	1 287 388 701	702 773 803	64,7%	71%